

## Textes des « Clin d'œil »

### N°1 : *Jaloux et jalousie*

Le mot *jaloux* vient du latin vulgaire « \*zelosus », du bas latin « zelus », issu du grec « zêlos » (« empressement ») ; il s'est répandu en latin sous l'influence du *Deus zelotes* de la Vulgate. Il apparaît en français au XII<sup>e</sup> avec le sens de « désireux, envieux », le « a » étant d'origine obscure.

Le mot *jalousie*, issu du grec « zêlosis » (« émulation, rivalité »), apparaît au XIII<sup>e</sup> avec le sens de « désir, envie ». Au XVIII<sup>e</sup>, après un passage par l'italien « gelosia », apparaît le même mot qui désigne un treillis de très fines lamelles qui permet de voir sans être vu ; en Orient, il était destiné à dissimuler les femmes au regard d'autrui.

### N°2 : *Misanthrope*

Le mot *misanthrope* vient du grec « misanthrôpos », composé de « misein » (« haïr ») et de « anthrôpos » (« homme »). Il est apparu pour la première fois chez Rabelais (en 1552) avec son sens fort : le misanthrope n'aime pas les autres ; il éprouve de la haine pour le genre humain. De nos jours, ce mot a un sens plus faible : on considère comme misanthrope une personne se tenant loin de ses semblables et aimant la solitude.

On retrouve la racine grecque « mis- » dans *misogyne* (« qui méprise les femmes ») et *misonéiste* (« ennemi de la nouveauté »).

### N°3 : *Libertin*

Le mot *libertin* vient de l'adjectif latin « libertinus » (« (esclave) affranchi »). Il apparaît en français en 1824 avec le même sens, puis prend très vite le sens de « qui suit sa fantaisie » (1568), « irrégulier » (1587) et « de mœurs dissolues » (1677).

Sous le règne de Louis XVI, « libertin » a le sens de « roué ». Aussi, pour Laclos, le libertin s'assure-t-il l'estime d'une société éprise de respectabilité tout en étant un parfait scélérat. Il se délecte d'être rebelle à toute obéissance, notamment celle des passions. Son orgueil intransigeant et son cynisme font de lui un héros de la volonté. Il n'est donc pas le libertin au sens philosophique qui prône l'impiété et se fait l'adepte d'une morale épicurienne.

### N°4 : *Besson*

Le mot *besson* vient du mot latin vulgaire (gallo-romain) « bissus\* », lui-même dérivé de l'adverbe latin « bis » (« deux fois »). Il signifie « jumeau ». Aujourd'hui, ce mot est vieilli, mais est encore usité comme adjectif ou comme nom, dans le centre de la France où l'on prononce b'son, p'son ou p'sonne. Ce mot est aussi fréquent en provençal où l'on parle de fruits bessons, c'est-à-dire venus dans une même coque.

De « bissus\* », est tiré « bissellus » qui a donné le mot *biseau*, qui est, en boulangerie, l'endroit où le pain n'a pas de croûte, car il y a eu contact avec un autre pain pendant la cuisson.

**N°5 : *Germinal***

Le mot *germinal* vient du mot latin « germen, inis » (« germe»), composé au suffixe « alis » qui sert à former des adjectifs et qui donne « al » en français. Il signifie « relatif à la germination ».

Le titre du roman de Zola fait référence au renouveau cyclique de la nature qui se situe au printemps. A ce renouveau, s'apparente l'éveil, chez les mineurs d'une prise de conscience de leur condition. La vie reprend vigueur dans l'espoir d'une amélioration de leur situation.

D'autre part, le mot *germinal* a été pris comme nom durant la Révolution pour désigner le 7<sup>ème</sup> mois du calendrier, allant du 21 mars au 19 avril (mois de la germination). Par ce biais, le titre du roman de Zola se réfère aussi au soulèvement qui a eu lieu en germinal de l'an II : le peuple affamé envahit la Convention en réclamant du pain. Zola lui-même explique qu'il cherchait « un avril révolutionnaire », « une envolée de la société caduque dans le printemps ».